

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 1

Artikel: Maison suisse de retraite : aidez-nous pour leur bien être
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MAISON SUISSE DE RETRAITE



AIDEZ-NOUS POUR LEUR BIEN ETRE

14, rue Minard — 92130 ISSY LES MOULINEAUX, FRANCE

— Tél. : 642.21.41

Créé par et au service de la Communauté Suisse de Paris, la MAISON SUISSE DE RETRAITE (M.S.R.) association sans but lucratif selon les dispositions de la Loi française de 1901, a pour objectif d'offrir aux ressortissants suisses (nationaux ou double nationaux) du 3^e et du 4^e âge un établissement d'accueil.

Les résidents bénéficient de la plus haute liberté — dans la mesure où leur état physique le leur permet — dans un ensemble situé à la périphérie sud de Paris, où personnel et dirigeants de la M.S.R. mettent tout en œuvre pour créer en faveur des pensionnaires un environnement familial dans des conditions d'accueil conformes à la tradition suisse.

Les ressources de la M.S.R. sont constituées d'une part par les versements des pensionnaires (frais d'hébergement et de pension) d'autre part par les cotisations statutaires et bénévoles des membres de l'Association, de dons, de legs, et d'une subvention du Département fédéral.

La M.S.R. est soumise aux contrôles exercés par l'Administration française, en ce qui concerne la conformité aux normes et à la législation prévues pour ce type d'établissement.

Enfin, afin de pouvoir offrir à ses résidents un cadre de vie conforme à la mesure de ses objectifs, la M.S.R. a entrepris un important programme de rénovation et d'extension, financé par ses seules ressources.

Courant 1982, une capacité d'hébergement de 80 chambres individuelles dotées du confort hôtelier, sera offerte, en tenant compte du fait que 1/3 des résidents sont valides et autonomes, et que 2/3 considérés comme semi-valides, nécessitent une assistance et des soins particuliers.

HIER

Le 29 avril 1866, à l'initiative de la Société helvétique de Bienfaisance (S.H.B.) était inauguré 25, avenue de Saint Mandé à Paris 12^e l'Asile suisse de Vieillards, destiné à nos compatriotes âgés et nécessiteux.

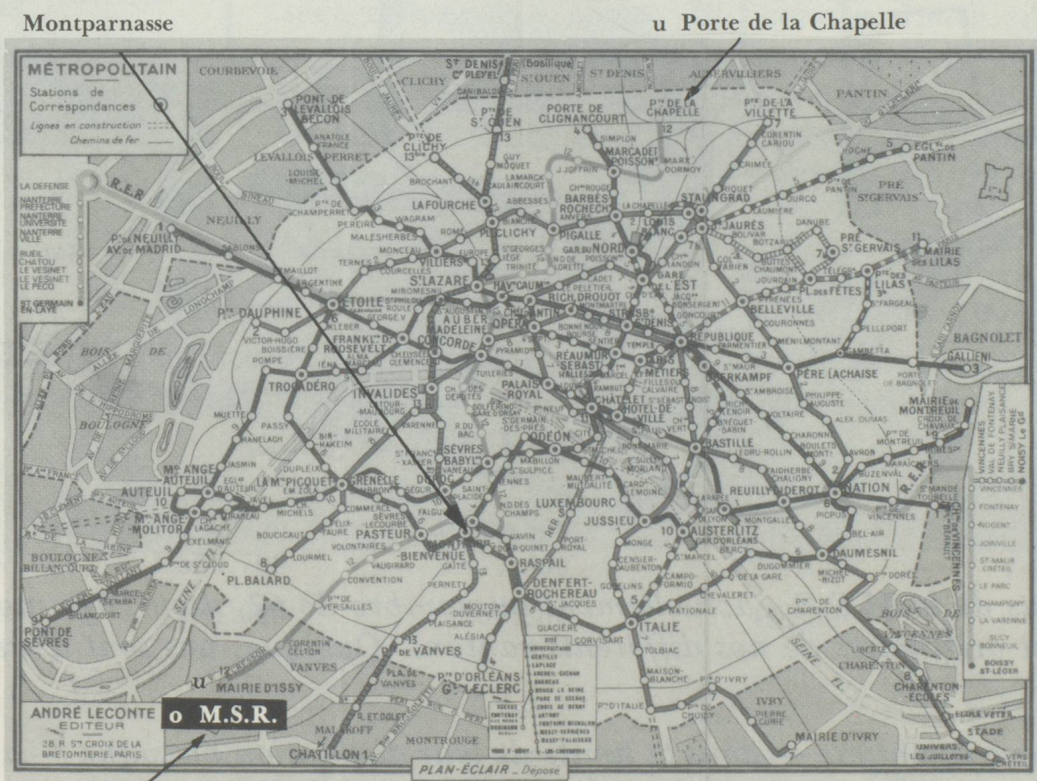
Durant ses 95 années de fonctionnement, cet établissement hébergea plus de 1200 personnes, dont l'âge moyen était de 75 ans.

Le 1^{er} mai 1961, cette œuvre était transférée à Issy-les-Moulineaux (proche banlieue sud de Paris) sous la dénomination de

MAISON SUISSE DE RETRAITE

dans une maison de convalescence tenue par les religieuses de Saint-Thomas de Ville-neuve, dont bâtiments et jardins occupaient une superficie de 11 200 m².

74 pensionnaires y prenaient place, disposant désormais de chambres individuelles, d'une unité de soins pour invalides. Différents équipements collectifs furent créés : buanderie, cafeteria, salon de TV, bibliothèque etc. Des animations y furent organisées, telles que travaux manuels (poterie) artistiques (tissages) gymnastique, conféren-



u Mairie d'Issy-les-Moulineaux.

o Emplacement de la M.S.R.

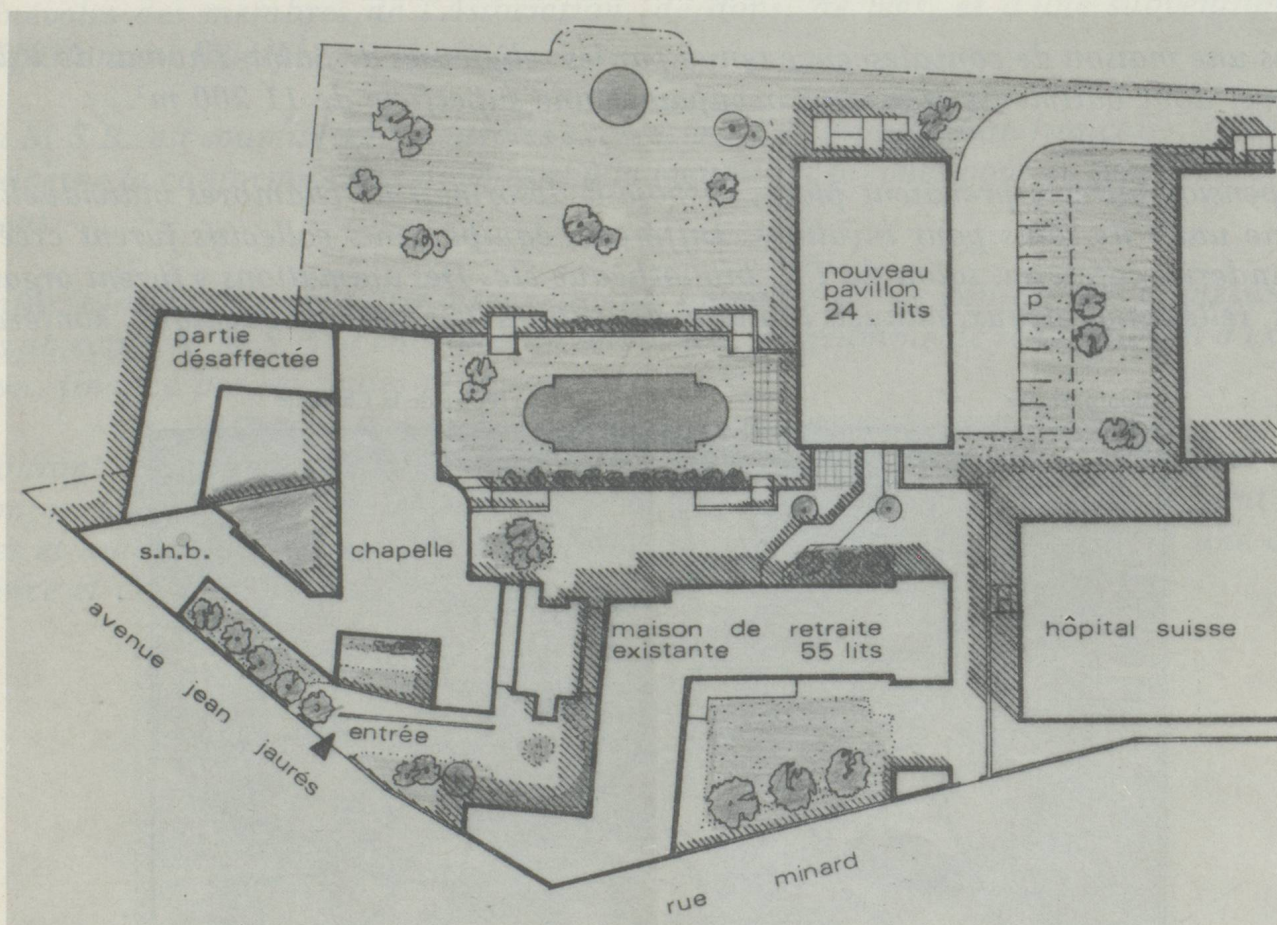
u Desserte par ligne de métro Pte de la Chapelle/Mairie d'Issy-les-Moulineaux.

AUJOURD'HUI

Un bâtiment neuf s'élève sur deux niveaux reliés entre eux par ascenseur, développant près de 2 000 m². Le plancher offre 24 chambres individuelles possédant chacune leur installation sanitaire. Toutes ces chambres disposent d'un balcon, donnant sur le jardin de la M.S.R.

Ce bâtiment, achevé courant 1980, est relié au bâtiment principal où se trouvent les services communs : infirmerie, cuisine, salle à manger, services administratifs.

En 1970, la M.S.R. céda une partie de son terrain à l'HOPITAL SUISSE DE PARIS, établissement doté de services de consultations dans les principales disciplines médicales, disposant de 96 lits, etc., et accessible immédiatement, le cas échéant aux résidents de la M.S.R.



Les résidents de la M.S.R., actuellement au nombre de 62, dont l'âge moyen est de 85 ans, sont originaires de nos différents cantons. Quelques-uns sont d'origine française.

Ils participent volontiers — dans la limite de leur disposition physique — aux animations proposées : concerts, conférences, projections, club du Mercredi, arbre de Noël, sorties, à l'occasion en particulier de la célébration de la Fête du 1^{er} Août, participation aux activités offertes par la Municipalité d'Issy-les-Moulineaux : excursions, soirées théâtrales, etc.

DEMAIN

Il faudra continuer à entretenir et rénover des bâtiments, qui, à l'origine, n'avaient pas été conçus pour être une maison de retraite, afin de rationaliser l'exploitation de l'Etablissement.

- Sur le plan qualitatif**
- *par le regroupement fonctionnel des services généraux (économat, cuisine, buanderie, entretien, etc.),*
 - *par l'utilisation rationnelle des volumes communs (jardins, salles de loisirs ou d'animation) en diversifiant la destination des locaux,*
 - *par l'optimisation des ressources en personnel hôtelier, infirmier, administratif, de service.*

- Sur le plan quantitatif**
- *La M.S.R., par la nature de ses activités est astreinte à assurer en permanence les besoins hôtelier, infirmier et de sécurité de ses résidents. Ceci conduit à utiliser un personnel important, compétent, permanent. Seule une capacité d'hébergement satisfaisante permet d'obtenir une occupation optimale, où recettes et dépenses s'équilibrent.*

Ce seuil de rentabilité pour la M.S.R. est de 80 chambres.

Mais en raison de l'inflation, de l'augmentation des coûts, les dépenses, malgré une gestion rigoureuse, progressent plus vite que les ressources :

		1978	1979	+	1980 (prév.)
CHARGES	F	1.706.700	1.978.600	271.900	2.431.700
RECETTES	F	1.552.700	1.777.800	225.100	1.899.700
DÉFICIT	F	154.000	200.800	46.800	532.000

(N.B. : Les travaux de construction et de rénovation ont entraîné une diminution du taux d'occupation, créant de ce fait une perte de recettes).

QUELQUES COUTS (base 1979)

FONCTIONNEMENT

— Frais de Personnel	(1) F	1.416.300	71,6 %
— Frais de nourriture	(2) F	268.000	13,5 %
— Exploitation et gestion	(3) F	<u>294.300</u>	<u>14,9 %</u>
— Total des charges	F	1.978.600	100 %
— Rappel des recettes	F	1.777.800	
— Excédent des dépenses de l'exercice	F	200.800	

1 — *Le personnel assure une permanence totale, samedi, dimanche, jours fériés, et la nuit. Sa rémunération est soumise aux charges sociales, et régie par convention collective.*

2 — *Les Associations, telles la M.S.R., supportent, sans récupération, la T.V.A., les contributions foncières et mobilières.*

3 — *A ce poste figure essentiellement le coût des énergies (chauffage et éclairage des locaux, production d'eau chaude, alimentation des machines de cuisine, de buanderie, etc.).*

RENOVATION

Entretien, peinture, signalisation, systèmes d'alarme et de surveillance, mise en confort ou en conformité, etc. De 150 à 1 500 F le m².

CONSTRUCTION

En sus des frais fonciers et du gros œuvre, le coût du second œuvre, l'agencement et l'équipement d'une chambre du « 3^e âge » revient à 35 000 F.

EQUIPEMENT

L'achat d'une paire de cannes « anglaises » est de 150 F, celui d'un fauteuil roulant de 1 800 à 2 500 F, celui d'un lit d'infirmes, de 1 500 à 3 500 F, celui d'un poste de TV de 2 500 à 4 500 F.

LES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA M.S.R. (1979)

— Pensions des résidents	F	1.692.700	85,55 %
— Subvention du Département fédéral des Affaires étrangères (1979/1980)	F	98.400	4,97 %
— Communauté suisse	F	77.300	3,91 %
— Commission d'initiative en faveur de la M.S.R. (dons, legs, successions)	F	102.400	5,18 %
— Incidence stock	F	<u>7.800</u>	<u>0,39 %</u>
	F	1.978.600	100,00 %

COMMENT AIDER
LA MAISON SUISSE DE RETRAITE ?

EN ETANT ADHERENT A LA M.S.R.

La cotisation statutaire annuelle minimale est de :

F 30. — par personne

F 50. — par couple.

Cotisation unique F 500. — pour 10 ans

DONS ET LEGS, en faveur de la M.S.R.

EN DIFFUSANT CE DOCUMENT AUPRÈS DE VOS CONNAISSANCES

CI-JOINT

Mandat

Chèque bancaire

Virement postal C.C.P. 7 164 42 X Paris

de F à l'ordre de la Maison Suisse de Retraite

De la part de

Adresse

pour :

COTISATION

DON

RENOVATION

CONSTRUCTION

EQUIPEMENT

MAISON SUISSE DE RETRAITE
14, rue Minard/23, Av. Jean-Jaurès
92130 ISSY LES MOULINEAUX FRANCE
Tél. : 642.21.41

CONSEIL

de la Maison suisse de Retraite

Président d'honneur : M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France

BUREAU

Président Dr J. Landolt
Vice président B. de Muller
Trésorier D. Steinfels
Secrétaire J.-O. Frey
Assesseurs W. Bossard
O. Gresser

CONSEILLERS

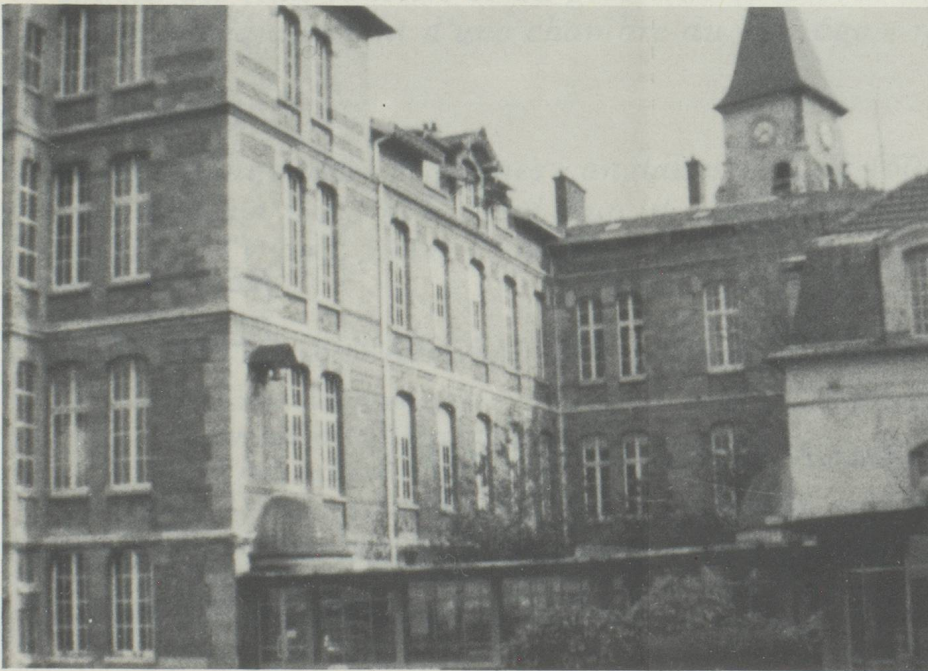
MMES D. Frey, N. Silvagni-Schenk,
MM. E.-V. Bitterli, A. Clemmer, E. Ducret,
A. Devolz C.-J. Freudiger, O. Girardet, P. Jonneret,
P. Jordan, W. Schnyder

CENSEURS : MM. J. Frutiger, L. Mollet

MERCI de nous donner des ressources, dans la mesure de vos moyens.

MERCI de nous permettre de maintenir par votre générosité une institution humanitaire plus que centenaire.

MERCI grâce à votre civisme, de nous permettre d'offrir à nos anciens un cadre de vie, digne de nos traditions.



**MAISON SUISSE
DE RETRAITE**

14, rue Minard-
23, av. Jean-Jaurès

92130 Issy-les-Moulineaux